

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2020
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 55

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020
(accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Accès à la nouvelle plateforme de services Mégalis

Mégalis Bretagne a renouvelé son offre de services numérique dématérialisés. Quimper Bretagne Occidentale ayant adhéré et souscrit à un bouquet de services, la ville de Quimper bénéficie de ces services à titre gracieux. Une convention d'accès à ces services entre la ville de Quimper et Mégalis est nécessaire.

La première vocation du Syndicat mixte MEGALIS BRETAGNE (avant le déploiement de la fibre optique) est de faire de l'administration numérique une réalité dans les collectivités bretonnes quelle que soit leur taille.

Au travers d'une initiative publique, l'objectif est de mutualiser l'accompagnement et les outils, et d'animer et de partager les bonnes pratiques. Le Syndicat mixte exerce ces missions dans le cadre de plans de programme quinquennaux, répondant aux besoins de ses membres et équilibrés économiquement, permettant de s'adapter aux évolutions (territoriales, réglementaires, techniques) et de faire évoluer le modèle économique en fonction de ces évolutions et des attentes des collectivités.

De nombreux enjeux internes, économiques et territoriaux pèsent sur les collectivités pour répondre aux obligations réglementaires, conduire le changement auprès des agents et des citoyens, améliorer la qualité du service rendu aux usagers, rendre attractif leur territoire...

Pour cela, le Syndicat mixte accompagne les collectivités au travers d'une plate-forme mutualisée de services numériques qui donne un accès facilité aux outils de dématérialisation, facilite la circulation des données, sécurise les échanges des collectivités entre elles et avec leurs partenaires (Etat, fournisseurs, ...), assure l'archivage électronique à valeur probatoire. Au-delà des outils, il s'agit également d'un accompagnement au quotidien : conseil, formation et assistance, ainsi qu'une veille et une expertise apportée aux agents et élus dans la mise en œuvre de l'administration numérique, via des modalités d'intervention variées : tutoriels, réunions d'information, formations à distance / présentiel, séminaires en ligne.

L'offre 2020-2024 évolue telle qu'indiquée ci-dessous :

Liste des services	
Site web et portail d'accès aux services	Changement
Gestion des identités (annuaire+sso)	Changement
Salle des marchés publics	Maintien
Télétransmission Actes et PES	Maintien/ Changement
Parapheur électronique	Maintien
Gestion des flux	Maintien
Service régional d'archivage électronique	Maintien
Informations Publiques en ligne	
Echanges sécurisés de fichiers - partage de fichiers	Changement
- convocation des élus et gestion des réunions	Changement
- Gestion des documents / travail collaboratif	Nouveau
Portail de publication et de valorisation des données publiques	Nouveau

La contribution de Quimper Bretagne Occidentale au bouquet de services permet aux communes, CCAS et EHPAD d'y avoir accès gracieusement jusqu'à la fin 2024.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à signer la convention avec Mégalis Bretagne.